

Le 14 mai 2019

[Original]

Services gouvernementaux

M. D. Landry : Merci, Monsieur le président. Faire de la politique différemment. Aujourd'hui, ma question est pour le premier ministre : Croit-il que les annonces concernant les dépenses de l'argent des contribuables et l'utilisation des fonds publics devraient être faites lors de cueillettes de fonds conservatrices?

[Traduction]

Le premier ministre croit-il que le tout est approprié?

L'hon. M. Higgs : Je vous remercie de la question, mais je ne suis pas sûr de l'avoir comprise, Monsieur le président. Je n'ai pas vraiment entendu la question. Le système d'interprétation n'a peut-être pas fonctionné.

[Original]

M. D. Landry : Monsieur le président, je vais répéter ma question pour le premier ministre. Le premier ministre pense-t-il que c'est approprié de faire des annonces impliquant l'argent de la population lors de cueillettes de fonds conservatrices ou partisanes? Voilà la question que je pose au premier ministre.

[Traduction]

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, je ne sais pas s'il s'agit ou non d'un sujet de préoccupation particulier, mais je pense que nos annonces sont, de loin, moins courantes que ce que nous avons peut-être vu chez le gouvernement précédent.

Je ne sais pas si la question porte sur des renseignements, en ce qui concerne la sensibilisation à la question des foyers de soins, des employés et de nos offres. Nous avons communiqué les renseignements à ce sujet. J'estime qu'il est bon pour les gens d'en être au courant. Si les annonces portent sur certaines mesures que prend le gouvernement concernant, disons, nos priorités actuelles ou les objectifs sur lesquels nous nous concentrons, je pense qu'elles sont appropriées.

Si le chef de l'opposition veut parler d'une situation en particulier, je ferai certainement des observations sur cette situation, mais je crois que l'utilisation judicieuse des ressources gouvernementales tient en partie au fait de s'assurer que les contribuables savent exactement ce que fait le gouvernement de leur argent. Selon moi, beaucoup de renseignements doivent



être diffusés, et je veux un gouvernement qui est plus ouvert et honnête afin que les gens puissent vraiment voir où va l'argent. Merci.

[Original]

M. D. Landry : Monsieur le président, le premier ministre devrait demander à son vice-premier ministre de lui expliquer ce dont je parle.

Lorsque nous étions au pouvoir, nous avons pris beaucoup de décisions extrêmement difficiles et nous avons mis en place la révision stratégique des programmes. La fonction publique, les gens en général et le milieu des affaires nous avaient donné de très bonnes idées sur la voie à suivre. Une des choses très difficiles que nous avons eu à faire avait été de fermer des bureaux de Services Nouveau-Brunswick. Nous avons dû en fermer parce que, aujourd'hui, un plus grand nombre de personnes utilisent Internet. Par conséquent, nous avons décidé de réduire le nombre de bureaux de Services Nouveau-Brunswick dans la province.

Comme le premier ministre n'a pas eu l'air de comprendre ce que je lui ai demandé tantôt, je vais répéter ma question : Dans le cadre d'un souper de collecte de fonds des Conservateurs...

Le président : Votre temps de parole est écoulé.

[Traduction]

L'hon. M. Higgs : Je vous remercie beaucoup de la question et je vous remercie de la précision. À cet égard, l'évaluation de la possibilité vise à déterminer si une décision politique a motivé les changements liés à l'emplacement des bureaux de SNB ou si la décision a vraiment été basée sur les exigences liées à l'utilisation des services. Nous procéderons ainsi à l'égard de toutes les autres décisions.

Je mentionne ce que le chef de l'opposition a dit, c'est-à-dire que les gens de l'ancien gouvernement ont pris de nombreuses décisions difficiles. Malheureusement, les décisions difficiles ne portaient que sur les initiatives pour lesquelles ils allaient dépenser le plus et sur la façon de tirer le maximum de profit de leur argent en tant que parti, sur le moyen d'y arriver. C'est ce qui semblait toujours être le gros défi.

En l'occurrence, nous avons dit — j'ai donné une entrevue à ce sujet et j'ai dit — que nous examinerions et communiquerions les chiffres réels et que nous comprendrions bien. Une décision politique a-t-elle entraîné le déplacement de Saint-Quentin à Kedgwick, ou était-ce une décision fondée sur les faits et le taux d'utilisation des services? Voilà ce que vient de dire le chef de l'opposition, soit en se fondant sur les faits. Voilà exactement ce que nous ferons : nous nous fonderons sur les faits, Monsieur le président. Merci beaucoup.



[Original]

M. D. Landry : Si le premier ministre dit qu'il s'appuie sur des faits, je peux vous dire que l'annonce qu'a faite le vice-premier ministre n'était pas fondée sur des faits. C'est une annonce qu'il a faite dans le cadre d'une collecte de fonds du Parti conservateur dans la région de Saint-Quentin. Même la ministre n'était pas au courant de cette annonce.

Voici ce que je vous demande au bout du compte : D'autres bureaux de Services Nouveau-Brunswick seront-ils rouverts dans la province? La ministre a-t-elle pu trouver les fonds pour les ouvrir? Elle avait l'air extrêmement surprise, la semaine passée, lorsque des questions lui ont été posées.

Là-dessus, Monsieur le premier ministre, allez-vous rouvrir les autres bureaux de Services Nouveau-Brunswick dans la province?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs : Encore une fois, je vous remercie de la question. Monsieur le président, la réponse est non, nous n'irons pas — je l'ai déjà dit — défaire tout ce que le dernier gouvernement a fait. Une telle approche ne mène à rien et est dénuée de valeur. Je pense que nous avons dit que nous avons déjà agi ainsi relativement à plusieurs mesures, notamment celles que nous avons poursuivies pour le personnel de soins à domicile et du personnel de garderie, en améliorant leurs conditions salariales et en faisant des efforts en ce sens ; nous avons aussi travaillé ensemble à d'autres égards.

Le but n'est pas de renverser tout ce que les autres ont fait. Nous n'avons pas changé le point d'entrée en 1^{re} année au programme d'immersion. Tout le monde s'attendait à ce que nous le fassions. Les gens d'en face, en particulier, s'attendaient à ce que nous le fassions. Monsieur le président, il faut que la décision soit plus approfondie quand il est question d'établir à tour de rôle le point d'entrée en 1^{re} et en 3^e année. Pouvons-nous, puisque cela ne donne pas les résultats attendus, trouver la bonne solution pour que tous nos jeunes obtiennent leur diplôme et soient bel et bien capables, au moins, de soutenir une conversation en français afin qu'ils puissent se parler partout dans la province? Voilà notre objectif.

Non, nous ne ferons pas de changements pour le simple plaisir de changer, mais nous communiquerons tous les faits liés à la situation. Nous communiquerons les faits. Si une décision est prise quant à la voie que nous allons suivre, nous pourrons dire avec enthousiasme qu'elle s'avère tout à fait logique, Monsieur le président. Voilà notre objectif : uniquement d'être logiques.

Nominations

M. C. Chiasson : Monsieur le président, je pose ma question soit à mon ami, le ministre responsable d'Alcool NB, soit à mon autre ami, le premier ministre. Le soir des élections, au



bureau de campagne électorale du premier ministre, Global News a mené une entrevue avec un partisan, John Correia, qui s'est décrit comme le meilleur ami du nouveau premier ministre. En consultant la *Gazette royale*, nous avons remarqué que le Cabinet venait de nommer M. Correia au conseil d'Alcool NB. Nous supposons que c'est parce que ce dernier est le meilleur ami du premier ministre.

Voici la question que je pose à mon ami, le ministre en question, ou à mon autre ami, le premier ministre : D'autres personnes ont-elles été candidates au poste, ou faites-vous simplement un choix à partir d'une liste de meilleurs amis et de politicards du parti?

L'hon. M. Higgs : Je vous remercie de la question. Vous savez, il est formidable d'entendre parler du poste de M. Correia au sein du conseil d'Alcool NB. Comme vous le savez peut-être, M. Correia a fait partie du conseil pendant trois ans et il a été rapidement démis de ses fonctions lorsque le gouvernement est arrivé au pouvoir. Il a été démis de ses fonctions, c'est-à-dire mis à la porte. Il a été démis de ses fonctions malgré — malgré — le fait que le conseil voulait qu'il reste, car il était un membre bien estimé de ce conseil. Il faisait ce qu'il devait faire. Il étudiait les règles. Il étudiait les présentations qui étaient données. Il était un membre bien estimé. Savez-vous pourquoi il n'a pas pu rester, Monsieur le président? Il n'a pas pu rester parce qu'il était un de mes amis.

L'homme en question est un directeur régional pour l'Est canadien dans la vente au détail. Il s'y connaît en affaires, Monsieur le président. Je sais que, pour de nombreuses personnes, il peut sembler novateur de nommer quelqu'un de compétent en affaires à un conseil qui gère des affaires dans notre province, mais je pense que cela s'avère utile. Je suis fier d'avoir l'homme en question au conseil, car je sais qu'il obtiendra des résultats. Savez-vous quoi, Monsieur le président? Nous ne continuerons pas à perdre des sommes comme celle de 12 millions de dollars du côté de Cannabis NB. Voilà qui est certain.

M. C. Chiasson : Monsieur le président, même si le premier ministre a pensé devoir crier contre moi, je vais toujours le considérer comme un bon ami.

Nous allons parler d'autres amis. Je pense que ce qui suit touche le ministre des Finances, un autre de mes amis. Le Cabinet a aussi nommé récemment un député conservateur qui avait essuyé une défaite — un autre ami, Kirk MacDonald — membre de la Commission des assurances. Marven Grant, agent officiel des conservateurs, a aussi été nommé membre de cette commission.

Pour ce qui est du ministre, cela ressemble quasiment aux soldes pour famille et amis qu'on voit dans certains points de vente au détail. Si l'on est un ami, on est récompensé. Si le tout ressemble à du favoritisme et fait penser à du favoritisme, c'est très probablement du favoritisme. S'agissait-il des personnes les plus qualifiées que vous pouviez trouver dans la province pour les postes en question? On dirait vraiment que ces personnes ont simplement été choisies à partir d'une liste d'amis et de membres de la famille ; c'est le comble du favoritisme.



L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, je prends la parole. Savez-vous ce que je veux faire maintenant? Ce que j'aimerais faire et ce que je pense que je vais faire maintenant... Je vais consulter les archives et me pencher sur les quatre dernières années. Je vais parcourir la liste d'approvisionnement, Monsieur le président, en ce qui concerne non seulement les conseils et les commissions, mais aussi tous les baux pour Cannabis NB — ces baux fermés d'une durée de 15 ans, pour une entreprise qui est en train de tout perdre. Qu'en est-il de ces baux, Monsieur le président? Passons en revue les dépôts de la SDR dans la province, dans des circonscriptions favorables aux Libéraux. Si nous voulons parler, examinons les contrats relatifs au revêtement, au creusement et aux travaux.

Je pense que, si nous voulons ouvrir la boîte au sujet de quelques-uns des postes en question, par opposition à la boîte de Pandore que nous a ouverte le gouvernement libéral par le passé, je suis prêt à l'accepter et à tout exposer au monde, Monsieur le président.

M^{me} Rogers : De ce côté-ci, nous croyons aux appels d'offres, Monsieur le président.

Monsieur le président, en ce qui concerne les nominations à des organismes, à des conseils et à des commissions, nous avons une politique claire qui visait à ce que davantage de femmes prennent les devants pour le développement social et économique de la province. Les propos scandaleux, méprisants et paternalistes qu'a tenus le ministre de la Santé ici vendredi, comme s'il était le papa de tous, montrent pourquoi le tout est plus important que jamais. C'est comme si le club de vieux copains avait repris les commandes. Vous savez, plus de la moitié des personnes que nous avons nommées étaient des femmes, y compris des présidentes. Or, même dans le cas des nominations par favoritisme, au sujet desquelles nous apprenons de plus en plus de choses, il s'agit entièrement d'hommes, selon ce que j'ai entendu.

Voici ma question : Est-ce toujours une priorité du gouvernement de faire en sorte que les femmes jouent un rôle plus important dans des postes de direction au gouvernement?

L'hon. M. Higgs : Je vous remercie de la question. Je vais m'adresser tout d'abord à la députée d'en face, je suppose, à propos des nominations par favoritisme dont elle a parlé, celles au sujet desquelles elle apprend... Les parlementaires du côté du gouvernement précédent connaissent bien les nominations par favoritisme. Ils ont inventé le programme, Monsieur le président. Toutefois, je félicite le gouvernement précédent pour ce qui est de l'équité et de l'équilibre dans la proportion d'hommes et de femmes au sein des conseils et des commissions, car il ne fait aucun doute que les chiffres sont passés à 50-50 — pratiquement 50-50 — dans l'ensemble. Du favoritisme a-t-il été fait à cet égard? Absolument, Monsieur le président, mais ce n'est pas ce dont nous parlons.

Nous parlons d'égalité entre les genres au sein des conseils, chose que je respecte et dont je fais moi-même la promotion. J'y ajouterais seulement le processus que nous avons établi pour nous assurer d'avoir un conseil dont les membres ont toutes les compétences nécessaires pour faire le travail qui lui incombe. Monsieur le président, je pense que nous avons environ 140 conseils et j'ai posé les questions suivantes de nombreuses fois : Que font-ils? Quels



rapports préparent-ils? Quel est l'objectif principal d'un conseil? J'aimerais m'adonner à un tel exercice, car nous devons savoir. Faut-il, cependant, une bonne combinaison de compétences et une bonne dose d'égalité entre les genres? Absolument, Monsieur le président.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

Programmes sociaux

M^{me} Harris : Merci beaucoup, Monsieur le président. Nous constatons aujourd'hui, très évidemment, que le gouvernement Higgs-Austin sans coeur s'unit et atteint un tel niveau de bassesse pour exploiter une tragédie, chose assez navrante, à des fins politiques.

Monsieur le président, voici ma question aujourd'hui. Je veux demander à la ministre pourquoi elle a aboli la prestation pour aidant visant à soutenir les personnes qui ne reçoivent pas de salaire pour fournir de l'aide et des soins à des clients de Développement social ayant des troubles physiques, cognitifs ou mentaux et demeurant à domicile.

Un reportage du *Times & Transcript* publié aujourd'hui mentionne quelques parents selon lesquels l'élimination de la prestation est une erreur. D'après Kim Daborn, toute aide est la bienvenue, même la plus modeste. Elle indique que les 106 \$ versés chaque mois l'ont aidée à couvrir ses dépenses. Peter Henry, lui, a un fils de 35 ans qui est atteint du syndrome de Down... Pour les parents qui élèvent leurs enfants sans l'aide d'un conjoint, la prestation compte pour beaucoup. La compression a une incidence sur ces parents. La ministre dirait-elle à la Chambre pourquoi elle a éliminé une mesure fort nécessaire et...

Le président : Le temps est écoulé, Madame la députée.

L'hon. M^{me} Shephard : Monsieur le président, il n'y a absolument aucune mesure relevant de Développement social qui n'a pas une incidence sur quelqu'un, quelque part, dans la province. À mon avis, une question encore plus pertinente à se poser est la suivante : Pourquoi un gouvernement a-t-il mis en oeuvre une mesure alors qu'un ministère avait déjà dépassé son budget de 22 millions de dollars? Le gouvernement manquait de fonds, Monsieur le président. Il n'avait pas les fonds nécessaires pour mettre en place le programme. Le ministère visé a finalement dépassé son budget de 33 millions de dollars. Nous voulons aider tout le monde, et toutes les personnes qui reçoivent la somme de 106 \$ ont accès à d'autres services. Nous ne voulions pas éliminer le programme. Nous ne voulions pas faire de compressions et nous ne serions pas obligés d'en faire si la province était prospère. Toutefois, un gouvernement précédent a bel et bien choisi de mettre en oeuvre un programme qu'il n'avait même pas les moyens d'envisager. Voilà pourquoi nous avons dû prendre une décision difficile. Merci.

M^{me} Harris : Merci beaucoup, Monsieur le président. Nous avons choisi d'aider des personnes et de leur verser 106 \$ par mois, car elles en avaient besoin, et c'était la chose qu'il convenait de faire.



Vous affirmez qu'il n'y a pas d'argent, mais, mon doux, il y a de l'argent pour engager des amis de Irving. Nous ne savons même pas en quoi consiste leur description de poste et ne connaissons pas le montant de leur rémunération. Vous avez une caisse noire. Vous prenez toutes sortes de mesures, mais vous siégez là-bas et dites : Ah, nous n'avons pas d'argent et nous allons nuire aux gens. Vous avez raison de dire que vous causez du tort aux gens, soit les personnes les plus vulnérables de la province, et il est déplorable que, de l'autre côté de la Chambre, pas une seule personne ne s'en soucie. En fait, c'est vraiment malheureux. Vous faites du tort à des gens qui ne le méritent pas. Ils ont besoin de vous et dépendent de votre aide.

Le programme existe depuis moins d'un an. Comment avez-vous même pu savoir s'il atteignait les résultats escomptés?

L'hon. M^{me} Shephard : Monsieur le président, si je donne à tout le monde un peu plus d'argent, tout le monde en sera reconnaissant, et j'en suis consciente. Je comprends cela. Monsieur le président, le programme aurait coûté 11 millions de dollars. L'ancien gouvernement manquait de fonds pour le programme. Il n'avait pas les fonds nécessaires. Après plus de trois ans à percevoir 1 milliard de dollars supplémentaires en recettes fiscales par année, l'ancien gouvernement n'avait pas les fonds pour financer le programme. Personne ne veut retirer de l'argent à ceux qui en ont besoin, et je sais que chaque personne qui recevait la prestation pouvait en faire usage. Malheureusement, le gouvernement précédent n'avait pas de vision, il a mis un frein à la prospérité et il ne pouvait tout simplement pas comprendre la valeur de l'argent ni d'où il provenait. Nous avons manqué de fonds, Monsieur le président. J'aurais aimé que nous en ayons.

M^{me} Harris : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je vais probablement prononcer les mots les plus importants que je prononcerai à la Chambre : Il est extrêmement regrettable d'avoir un gouvernement des Conservateurs et de l'Alliance des gens qui est sans coeur et qui ne se soucie pas des personnes les plus vulnérables de la province, un point c'est tout.

On peut prendre la parole de ce côté-là et dire : Ah, nous ne pouvons pas aider tout le monde. Eh bien, on peut aider les plus vulnérables. Ce n'est pas seulement les bien nantis et les grandes entreprises de la province qui ont besoin d'aide. Il est temps que vous vous regardiez en face et considériez les mesures à prendre pour aider les personnes pauvres et vulnérables. Elles sont importantes. Les 4 800 personnes concernées comptent. Haley Flaro a dit que les familles avaient été durement touchées. C'est assez préoccupant.

Vous avez pris l'argent. Savez-vous quoi? Il est temps d'être créatif, et non pas conservateur. Comment avez-vous pu enlever l'argent aux personnes en question?

Le président : Le temps est écoulé, Madame la députée.

L'hon. M. Flemming : Eh bien, j'ai une petite anecdote. Comme je consultais mon relevé bancaire en janvier dernier, j'ai remarqué que la somme de 212 \$ y était inscrite. Je me suis



demandé : À quoi correspond cette somme de 212 \$? Je ne savais pas d'où elle venait. Je me suis alors tourné vers mon épouse, qui s'occupe de ses parents, et lui ai demandé : D'où la somme vient-elle ? Voici ce qu'elle a dit : Ah, j'étais au foyer de soins, et une personne du gouvernement m'a invitée à présenter une demande d'aide. La personne lui a dit : Vous devriez présenter une demande. Mon épouse a donc rempli le formulaire et tous les documents requis, puis les a envoyés à Campbellton, et elle a obtenu 106 \$ pour chacun de ses parents, soit la somme de 212 \$. Puis, j'ai reçu une lettre selon laquelle que cette somme ne me serait plus versée. Dorothy, vous êtes méchante de m'enlever l'argent en question.

Force est d'admettre que la gestion est mauvaise. Il n'est pas question de bien faire les choses. Il est plutôt question de prendre des mesures qui sont inappropriées. Ni moi ni mon épouse n'avions besoin de la prestation. Cela montre simplement que la prestation n'avait aucun sens. Elle n'a pas été distribuée de façon appropriée. Le tout est très mal géré. Nous proposerons une mesure qui aide les gens et permet d'éviter que quelqu'un comme moi ne se demande : D'où viennent les 212 \$?

Sylviculture

M. K. Arseneau : Monsieur le président, pendant l'étude des prévisions budgétaires, nous avons appris que le gouvernement verserait la somme de 2,3 millions de dollars aux grandes compagnies forestières afin qu'elles procèdent cet été à l'épandage d'herbicide sur nos forêts de la Couronne, ce qui leur sera profitable. J'ai quelques idées sur la façon dont le ministère du Développement de l'énergie et des ressources pourrait mieux dépenser cette somme. Il pourrait réaffecter l'argent au fonds pour la sylviculture sur les terrains boisés privés et créer de la stabilité en s'engageant à y accorder du financement pendant 10 ans, comme l'ont demandé les propriétaires de terrains boisés privés. De plus grandes parcelles de terre pourraient ainsi être exploitées durablement, ce qui se traduirait par une forêt acadienne naturelle plus résiliente et mieux adaptée qui permettrait d'améliorer et de préserver l'habitat faunique. Compte tenu de l'urgence liée aux changements climatiques, une forêt privée saine aidera aussi la province à atteindre ses objectifs d'atténuation des gaz à effet de serre.

Dans un tel contexte, le ministre du Développement de l'énergie et des ressources s'engagerait-il à réaffecter cette année à la sylviculture le budget destiné à l'épandage d'herbicide ?

L'hon. M. Holland : Monsieur le président, je tiens à remercier le député d'en face de la question. Je pourrais parler longtemps — pendant des heures — de la foresterie et des mesures que nous prenons. Étant donné que nous disposons d'une minute, il est important d'indiquer que deux ou trois facteurs entrent en jeu. Bien entendu, l'investissement que nous prévoyons dans le budget de cette année s'inscrit dans une série d'investissements réalisés au cours des années précédentes, et nous prendrons le tout en compte.

Nous avons aussi eu de nombreuses conversations à la Chambre au sujet des efforts futurs de conservation des forêts, des examens de la *Loi sur les terres et forêts de la Couronne* et des mesures visant à améliorer l'accès qu'ont à la forêt les propriétaires de terrains boisés.



Un budget de 2,3 millions de dollars est affecté à la sylviculture et à la foresterie ; ce budget, bien sûr, est lié au passé récent, mais j'aimerais me tourner vers l'avenir, car nous sommes résolus à être un gouvernement qui rencontre les parties prenantes qui n'ont jamais participé aux discussions sur la façon dont nous pouvons faire régner la bonne entente et faire des forêts du Nouveau-Brunswick un élément dont nous serons tous fiers dans l'avenir.

[Original]

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président. À défaut d'appliquer l'approvisionnement proportionnel depuis 2004, la part des marchés des propriétaires de lots boisés privés et le prix qu'ils reçoivent pour le bois sont à la baisse ou stagnants. La maigre rentabilité et la part des marchés incertaine ont donné lieu à un déclin de la main-d'oeuvre et de la capacité de production des propriétaires de lots boisés privés.

À long terme, nous devons voir à révolutionner le monde de la foresterie, afin d'assurer une gestion plus saine de nos forêts et une vie décente dans ce domaine. L'application de l'approvisionnement proportionnel est une première étape. Le ministre du Développement de l'énergie et des ressources s'engage-t-il à appliquer l'approvisionnement proportionnel basé sur le pourcentage des terres forestières appartenant aux propriétaires de lots boisés privés, c'est-à-dire 30 %? Merci.

[Traduction]

L'hon. M. Holland : Monsieur le président, j'aimerais remercier le député d'en face de la question. Notons, par souci de clarté, que l'approvisionnement proportionnel est en place depuis 1992. La différence depuis six mois, c'est que nous sommes un gouvernement qui a décidé de travailler sur le terrain plutôt que d'envisager la situation en fonction d'une feuille de calcul ou de documents. En tant que ministre responsable du ministère en question, j'ai assisté à des réunions des offices de commercialisation, nos offices de commercialisation pour les terrains boisés privés. J'ai rencontré des parties prenantes de l'industrie. J'ai rencontré des parties prenantes qui représentent des groupes voués à la conservation.

Savez-vous quoi? Lorsqu'il est question d'une mesure mise en place en 1992, 20 ou 30 ans plus tard, les choses ont changé. Les choses changent certainement. Voilà pourquoi nous étions le seul parti à prendre l'engagement, énoncé dans notre plateforme, d'examiner et de réviser la *Loi sur les terres et forêts de la Couronne* ainsi que de tenir compte des propriétaires de terrains boisés privés et de la capacité à garantir qu'une plus grande quantité de leur fibre de bois soit commercialisée. Nous sommes sur la bonne voie à cet égard, Monsieur le président. Nous sommes sur la bonne voie à cet égard, et vous pourriez parler aux propriétaires de terrains boisés privés. Vous pourriez parler aux offices de commercialisation. Vous pourriez parler à n'importe laquelle des parties prenantes. Elles savent que nous sommes à l'oeuvre et que nous obtiendrons des résultats. Merci beaucoup.



Énergie NB

M. Austin : Merci, Monsieur le président. Énergie NB a dépensé 13 millions de dollars en droits de licence pour un partenariat concernant l'hydrogène d'une valeur de plusieurs millions de dollars conclu avec une entreprise en démarrage de la Floride, Joi Scientific. C'est comme faire un voyage à Las Vegas, jouer à la roulette et espérer, en se croisant les doigts, que la bille s'arrêtera sur le numéro sur lequel vous avez misé. Cela revient à jouer avec de l'argent du Nouveau-Brunswick qu'Énergie NB ne peut se permettre de perdre en misant sur de la technologie non éprouvée.

Selon les médias, Joi Scientific fait actuellement l'objet d'enquêtes portant notamment sur des allégations d'extorsion et menées par le Florida Office of Financial Regulation, l'organisme de réglementation des services financiers de l'État. Gaëtan Thomas, le PDG d'Énergie NB, a déclaré qu'il était sûr que les enquêtes impliquant Joi Scientific allaient tout simplement se régler. Monsieur le président, je pose ma question au ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles. Sait-il si Énergie NB a fait preuve d'une diligence raisonnable avant de faire affaire avec l'entreprise en démarrage?

L'hon. M. Holland : Monsieur le président, je tiens à remercier le député d'en face de la question. En tant que ministre responsable d'Énergie NB, j'ai la possibilité de surveiller de façon très globale la société de la Couronne et de l'encourager à chercher et à trouver des occasions d'affaires qui pourraient attirer des investissements du secteur privé dans la province. L'autre côté de la médaille, c'est que je suis aussi le ministre responsable de la clientèle du Nouveau-Brunswick. Je maintiens l'équilibre entre mes responsabilités en encourageant l'entreprise de service public à trouver des possibilités et des façons pour nous d'évoluer vers une économie verte et moins polluante, à investir dans celles-ci et, en même temps, à créer des avantages pour la province, tout en faisant en sorte que les investissements correspondent à nos besoins en matière de protection et que la clientèle ait une entreprise de service public stable et solide.

En fait, je rencontre des représentants d'Énergie NB cet après-midi même. J'ai hâte d'entendre des comptes rendus et d'obtenir des renseignements. Je ferai toujours preuve de transparence et j'apporterai les renseignements à la Chambre, et j'ai hâte de parler des façons dont nous pourrions miser sur l'économie verte pour faire progresser le...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Austin : M. Thomas est membre du conseil d'administration de Joi Scientific. Ni Énergie NB ni Joi Scientific ne révèle les dessous de ce qui est salué comme une importante percée scientifique, dans l'attente d'autres brevets, bien sûr. Aucune autre région, même pas l'État de la Floride, qui est entouré d'eau, n'est en partenariat avec la compagnie en question.

Joi Scientific prétend avoir mis au point une façon efficace de produire sur demande de l'hydrogène gazeux à partir d'eau de mer. Un consultant en matière d'énergie de Vancouver a décrit la technologie comme étant, franchement, trop belle pour être vraie. Je pose encore une



fois ma question au ministre. Le Nouveau-Brunswick est-il si désespéré qu'il est prêt à jouer avec l'argent de la clientèle lorsqu'une compagnie en démarrage, que ce soit celle-ci ou une autre, se présente avec une technologie non éprouvée?

L'hon. M. Holland : Monsieur le président, c'est avec plaisir que je prends la parole sur l'approche innovatrice du gouvernement actuel à l'égard d'Énergie NB. Nous avons donné à Énergie NB beaucoup de directives au cours des derniers mois sur la recherche de possibilités de porter avantage au Nouveau-Brunswick de façon propre et renouvelable. Cela étant, le député d'en face peut avoir l'assurance que le gouvernement actuel est aussi responsable de faire en sorte que nous optimisions chaque dollar que nous dépensons. Il peut avoir l'assurance que le projet en question ainsi que tout projet que nous nous efforcerons d'entreprendre seront soumis à un test décisif pour veiller à ce qu'ils optimisent l'argent dépensé.

Je sais que nous continuerons de trouver des possibilités. Nous sommes prêts à faire des affaires, mais non pas au détriment du contribuable. Je vous donne ma parole que je ferai rapport et rendrai compte de tout projet qu'entreprendra le gouvernement actuel dans le contexte de nos efforts pour progresser vers une économie verte de sorte à porter avantage au Nouveau-Brunswick. Merci beaucoup, Monsieur le président.

Inondations

M. Harvey : Monsieur le président, au cours des dernières semaines, des parlementaires ont parlé de la préparation de nos collectivités aux inondations et de l'importance de profiter du financement fédéral pour des mesures d'atténuation des effets des inondations et d'adaptation, comme l'élévation des routes. Le ministre des Transports peut-il informer la Chambre de l'état d'avancement des projets d'immobilisations qui seront soumis au gouvernement fédéral pour étude, et des projets seront-ils terminés au cours de l'exercice financier 2019-2020?

L'hon. M. Oliver : Merci, Monsieur le président. Pour répondre à la question du député d'en face, nous sommes certainement très préoccupés des conséquences que nous avons vécues récemment à cause des inondations survenues partout dans la province. À l'heure actuelle, nous évaluons les dommages et dressons une liste de projets que nous jugeons nécessaires pour améliorer nos infrastructures existantes. Cette liste de projets sera transmise au gouvernement fédéral. Nous avons eu des discussions avec le ministre Goodale et le ministre Champagne au sujet de ces projets et de l'aide que nous accordera le gouvernement fédéral. Les ministres ont dit qu'ils feraient preuve de beaucoup de souplesse par rapport aux projets eux-mêmes. Nous espérons qu'un certain nombre de ces projets seront terminés cette année. Après que nous aurons dressé la liste, nous la fournirons certainement aux gens d'en face. Merci.

M. Harvey : Monsieur le président, le village de Perth-Andover a eu de la chance cette année et n'a pas subi d'inondations catastrophiques comme celles que nous avons vues dans le bassin inférieur du fleuve Saint-Jean. Les gens de Perth-Andover en savent pourtant long sur le sujet,



puisqu'ils ont connu de terribles inondations quatre fois au cours des 25 dernières années. Notre ancien gouvernement libéral avait un projet d'atténuation des effets des inondations qui était prêt à être lancé. Le projet a été conçu en collaboration avec le village de Perth-Andover et comportait de nombreuses mesures, notamment l'élévation des routes, Monsieur le président. Pourquoi, quelques jours à peine après être arrivé au pouvoir l'automne dernier, le gouvernement conservateur a-t-il annulé ce projet?

L'hon. M. Oliver : Monsieur le président, je vous remercie encore. Je dis au député d'en face que nous avons certainement eu beaucoup de chance de ne pas avoir subi d'inondations cette année à Perth-Andover. Comme je l'ai dit, nous en sommes heureux. Nous connaissons très bien le projet qui a été proposé. C'est l'un des projets que nous présenterons lorsque nous demanderons l'aide du gouvernement à cet égard, mais, en ce moment, comme je l'ai déjà dit, nous voulons inscrire un certain nombre de projets sur la liste. Pour ce faire, le gouvernement fédéral nous a dit au départ que la valeur des projets ne devait pas dépasser 20 millions de dollars, et nous voulons veiller à ce qu'il finance le plus grand nombre de projets possible parmi ceux que nous présenterons. Comme je l'ai dit, nous disposerons ainsi d'une certaine latitude en ce qui concerne la quantité de travail à faire. Que les projets soient prêts à être lancés ou non, nous aurons certainement une certaine latitude à cet égard. Merci.

M. Harvey : Monsieur le président, il est bon de savoir que le gouvernement ira de l'avant avec le projet, mais il est facile de dire cela. Le gouvernement a malgré tout annulé le projet. Le projet était prêt à être lancé. Les coûts ont atteint 2 millions de dollars sans aucune raison. Monsieur le président, voilà un autre bon exemple d'un gouvernement imprévoyant. Il ne peut pas prendre de décision quant à la prospérité future de la province, c'est-à-dire faire le bon investissement au bon moment, et il est très regrettable qu'il ait adopté une approche imprévoyante à l'égard du développement du Nouveau-Brunswick.

Le projet avait été approuvé. Le projet bénéficiait d'un financement fédéral. Le projet était prêt à être lancé afin de répondre à un besoin essentiel, non pas à une fantaisie, mais à un besoin. Le besoin se faisait sentir à Perth-Andover. Je m'adresse au gouvernement. Le ministre ira-t-il de l'avant avec le projet au cours des prochaines semaines? Annoncera-t-il à Perth-Andover que ce projet va de l'avant et fera-t-il ce qui s'impose?

M. Harvey : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Oliver : Merci, Monsieur le président. Le député sait assurément que nous avons rencontré les gens de Perth-Andover. Nous leur avons parlé des questions qui les concernaient. Nous savons exactement ce que veut la population. Nous avons convenu de travailler avec les gens afin que le projet que nous proposons pour Perth-Andover soit non seulement acceptable pour les gens de la région, mais aussi abordable en toute certitude, et nous voulons tenir compte des questions à mesure qu'elles sont signalées. Nous savons qu'il faut examiner des infrastructures là-bas avant de mettre en oeuvre un plan complet et nous nous pencherons sur la question très, très bientôt. Merci.



[Original]

Le président : La période de questions est terminée.

